



District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4^{ème} R.I. – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex
tél. : 03.86.52.18.35 – e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

COMMISSION SPORTIVE

PV 14 Sp 2

Réunion téléphonique le 19 juillet 2019

Présents : MM Trinquesse – Barrault - Mme Chéry-Floch

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

1. Formation des groupes seniors - saison 2019 / 2020

Courriel du club de St Fargeau en date du 17 juillet 2019 : demande de changement de groupe en Départemental 2 sur justification de nombre de kilomètres à effectuer

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note du courriel de St Fargeau ,
- considérant que la demande de St Fargeau est justifiée,
- considérant la différence de distance à parcourir pour l'équipe de St Fargeau
 - dans le groupe A = 1622 km
 - dans le groupe B = 1454 km
- reprend sa décision en date du 15 juillet 2019 (PV 12 Sp 1)
- après vérification des équipes engagées dans ces 2 groupes,
- attendu que l'équipe de St Florentin Portugais est la mieux située géographiquement pour évoluer dans le groupe A,
- modifie les championnats départemental 2 en permutant l'équipe de St Fargeau dans le groupe B et l'équipe de St Florentin Portugais dans le groupe A

DEPARTEMENTAL 2

Groupe A

1. Aillant Sur Tholon 1
2. Champigny 1
3. Cerisiers 2
4. Champlost 1
5. FC Gatinais 1
6. Gron / Véron 1
7. Joigny 1
8. Migennes 2
9. Sens Franco Portugais 1
10. Sens Jeunesse 1
11. St Denis Les Sens 1
12. St Florentin Portugais 1

Groupe B

1. Avallon FCO 4
2. Chablis 2
3. Champs Sur Yonne 2
4. Coulanges La Vineuse 1
5. E.C.N. 1
6. Héry 1
7. Magny 2
8. Neuvy Sautour 1
9. UF Tonnerrois 1
10. Varennes 2
11. Vergigny 1
12. St Fargeau 1

Courriel du club de Charmoy en date du 18 juillet 2019 : retrait de leur équipe 2 dans le championnat départemental 3.

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note du courriel de St Charmoy et du retrait de leur équipe 2 dans le championnat départemental 3,
- par conséquent le groupe A sera composé de 10 équipes,
- amende 160 € au club de Charmoy pour retrait de championnat seniors avant le début de compétition.

DEPARTEMENTAL 3**Groupe A**

1. Gron / Véron 2
2. Joigny 2
3. Malay le Grand 1
4. Pont sur Yonne 1
5. Sens FC 3
6. Sens Franco Portugais 2
7. Soucy / Thorigny 1
8. St Julien Du Sault 1
9. St Valérien EESV 1
10. Vinneuf Courlon 2

Groupe B

1. Aillant Sur Tholon 2
2. Appoigny 2
3. Auxerre Sp.Citoyens 1
4. Chemilly 1
5. Cheny 1
6. Fleury La Vallée 1
7. Monéteau 2
8. Mt St Sulpice 2
9. Perrigny 1
10. St Fargeau 2
11. St Georges 2

Groupe C

1. Asquins Montillot 1
2. Auxerre Stade 3
3. Courson 1
4. E.C.N. 2
5. Héry 2
6. Neuvy Sautour 2
7. Quarré / St Germain 1
8. Serein AS 1
9. UF Tonnerrois 2
10. Venoy 1
11. Vermenton 1

2. Installations sportives**Courriel du club de Cerisiers en date du 16.07.19**

La commission prend note de l'arrêté municipal de la mairie de Cerisiers en date du 15.07.19 : indisponibilité des installations de Cerisiers pour les 7 et 8 septembre 2019.

3. Tournois

La commission enregistre les déclarations des tournois ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- St clément Onze
 - U18 = le 7 septembre 2019
 - U7 / U9 = le 15 septembre 2019

La commission a transmis ces demandes de tournois à la commission technique pour validation.

Ces tournois ou matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Président de Commission
Trinquesse Jean-Louis